

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

21 avril 2022

Lancement d'une nouvelle offre d'autopartage Citiz, en partenariat avec la SCOP Titi Floris

Présente depuis 20 ans sur la métropole bordelaise, la coopérative Citiz Bordeaux lancera une nouvelle offre de service dès le mois de mai en partenariat avec la SCOP Titi Floris. En effet, 16 véhicules Titi Floris viendront compléter la flotte Citiz et Yea! sur la métropole. Ce nouveau partenariat vient renforcer les liens entre le réseau Citiz et Titi Floris, qui est aussi co-fondatrice de la coopérative Citiz Nantes en 2021.

Une nouvelle offre d'autopartage Citiz sur Bordeaux

Le service d'autopartage Citiz permet aux personnes inscrites de disposer d'une voiture 24h/24, pour 1h, 1 jour ou plus, sur simple réservation via le site bordeaux.citiz.coop ou l'[application mobile Citiz](#). Chacun des 16 véhicules Titi Floris qui seront équipés de la technologie Citiz, seront aussi accessibles sur la même interface. Contrairement aux véhicules Citiz classiques, les voitures Titi Floris n'auront pas de places dédiées en voirie ou en parking, elles pourront être ramenées dans un périmètre d'environ 200 mètres autour d'une adresse fixe en fin de location. L'accès se fera sur réservation, avec l'envoi d'un SMS 30 minutes avant le début de la location pour indiquer l'adresse exacte où récupérer la voiture.

Lancé en mai 2017, le service Yea! complète déjà l'offre Citiz, permettant d'accéder à 20 Fiat500 hybride sans réservation préalable, avec la possibilité de mettre fin à sa location sur un emplacement différent du départ, dans l'intra-boulevards de Bordeaux, et sans s'acquitter du stationnement qui est inclus dans les tarifs.

Davantage de grands véhicules et au-delà de la rocade

Déjà présente sur 8 communes de la métropole, Citiz étendra son offre d'autopartage sur 5 communes supplémentaires (Lormont, Bassens, Ambares-et-Lagrave, Le Haillan et Eysines) grâce à l'intégration des véhicules Titi Floris dans sa flotte. Un minibus et un véhicule adapté au transport de personnes à mobilité réduite (TPMR) permettra également d'étendre la gamme de voitures partagées.

Devenir acteur de l'autopartage, c'est possible chez Citiz

Ancrée dans le champ de l'économie sociale et solidaire (ESS), Citiz Bordeaux est une coopérative locale dont chaque personne utilisant le service peut devenir sociétaire. Les coopératives sont gouvernées sous le principe : une personne = une voix. Chaque sociétaire devient donc partie prenante du développement du service sur son territoire, participe aux assemblées générales, aux décisions d'orientation du service local, s'inscrit dans une communauté engagée, et bénéficie d'avantages dédiés. Devenir sociétaire de Citiz Bordeaux est possible en ligne sur bordeaux.citiz.coop ou auprès de l'agence à Bordeaux.

Contact presse

Marlyn Dufetrelle - 06 70 13 16 91 - marlyn.dufetrelle@lagencerup.fr